

Ecole et polémique : la maire a porté plainte

Christine Salmon, maire, a exprimé les « menaces » dont elle fait l'objet depuis le changement de nom de l'école. Un membre du collectif s'opposant à cette décision réagit.

La polémique

Christine Salmon, maire, a sollicité le bénéfice de l'aide fonctionnelle dans le cadre de la plainte qu'elle a déposée, le 9 février, pour harcèlement sur personne chargée de service public.

Cette protection est une assurance dont peut bénéficier un élu pour être défendu par un avocat après accord du conseil municipal. « **Depuis quelques mois, je suis victime de menaces, d'intimidations et propos diffamatoires** », a indiqué Christine Salmon, lors du conseil municipal, lundi soir.

Un débat a lieu actuellement sur la place publique sur l'attribution à l'école élémentaire du nom de Pierre-Lefèvre, à Aunay-sur-Odon (commune déléguée). Pierre Lefèvre a été élu durant plus de trente ans et a été longtemps directeur de l'établissement scolaire jusqu'à alors baptisé George-Sand et Jules-Verne.

Depuis l'attribution de ce nouveau nom, le 13 septembre en conseil municipal, d'anciens élèves, réunis en collectif, s'opposent fermement à cette nomination et dénoncent l'attitude de l'enseignant. D'autres anciens élèves sont favorables à la nouvelle dénomination de l'école. Le 20 novembre, l'inauguration de la plaque portant le nom de Pierre Lefèvre a été mouvementée.

Lundi, Christine Salmon estime que ce débat « **dénature totalement l'aspect honorifique de cette dénomination** ». L'élue ajoute que les deux principaux bâtiments resteront aux noms de George-Sand et de Jules-Verne.

« **Pas une semaine sans insulte** »

« **Aucun élu ne mérite que l'on s'acharne autant sur lui**, estime Christine Salmon. **Depuis le mois de septembre, pas une semaine ne passe sans que notre décision ne me coûte des remarques, des insultes et des sous-entendus** » qu'elle juge « **abjects** ».

Christine Salmon a évoqué son statut de maire, de femme, de maman avec ses forces et ses faiblesses. « **Je ne veux pas vivre dans la peur de quelques-uns qui ne sont pas d'accord avec une décision prise en conseil municipal dans le respect des règles démocratiques. Si l'école doit perdre le nom de Pierre-Lefèvre, c'est la justice qui le décidera.** »

Sa demande de bénéficier d'une protection fonctionnelle a été approuvée par les élus. La minorité a choisi de s'abstenir.

« Réveiller de mauvais souvenirs »

Dans la foulée des déclarations de Christine Salmon, Philippe Sicot, membre du collectif d'opposants au changement du nom de l'école, a choisi de s'exprimer. « **Je ne suis pas un harceleur**, introduit-il. **J'ai alerté Mme Salmon**

que la décision de débaptiser l'école George-Sand et Jules-Verne pour l'appeler Pierre-Lefèvre allait réveiller de mauvais souvenirs à de nombreux anciens élèves. »

Philippe Sicot dit avoir expliqué aux gendarmes les raisons de son combat : « **J'ai parlé de toutes les violences que j'ai vues lors de mon année de CM2 dans la classe de Pierre Lefèvre : gifles, coups de règle en bois, lancers de tampon effaceur. J'ai confirmé mes dires par un mail à la mairie avec des témoignages accablants.** » Il revient sur ses démarches auprès des autorités. « **J'ai écrit au président de la République, au Premier ministre, au ministre de l'Education nationale, au préfet du Calvados et à la Direction académique. Et avec d'autres sympathisants, nous avons effectivement lancé une pétition demandant un retour aux noms d'origine.** »

Philippe Sicot réfute l'envoi d'une lettre anonyme : « **J'ai condamné cet acte ignoble et lâche. Étant totalement opposé aux réseaux sociaux, j'ai confirmé ne pas être le créateur et le fournisseur de ces messages.** »

Il souhaite continuer son « **combat pour que les valeurs de la République retrouvent la voie de la raison. Ce n'est pas contre Mme Salmon ni M. Lefèvre que je me bats.** »



Le changement de nom de l'école élémentaire des Monts-d'Aunay, approuvé au conseil municipal, le 13 septembre, provoque des remous dans la commune. Ouest-France